

LICENCE STAPS - MENTION EDUCATION ET MOTRICITÉ - ENSEIGNEMENT

Semestre 6 EDM

UEA : SE SITUER ET AGIR DANS L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Parcours Education par la sport

Concevoir, justifier et analyser son expérience en milieu professionnel - niveau 2

Présentation

Ces enseignements s'articulent autour du stage en établissement scolaire. Ils doivent permettre de suivre l'intervention des étudiants lors de leçons d'EPS qui visent explicitement des transformations motrices chez les élèves qui correspondent à des besoins identifiés.

Pré-requis nécessaires

validation de l'UE A du Semestre 3 et semestre 4 du L2

Compétences visées

1. Usages numériques	2. Exploitation de données à des d'analyse	3. Expression et communication écrites et orales	4. Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	5. Action en responsabilité au sein d'une organisation	6. Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)	7. Élaboration et planification de séquences et de programmes d'éducation physique et sportive	8. Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public	9. Enseignement de l'EPS dans le système scolaire	10. Conduite de projet et enseignement des APSA dans les structures socio-éducatives
Créer un diaporama interactif visant à rendre compte de conduites motrices d'élèves et/ou de postures enseignantes		Rendre compte de manière structurée et claire de son activité d'enseignement	Appréhender la globalité des acteurs d'un établissement ou d'une structure (semaine d'immersion)			Concevoir une séquence de leçons adaptées à un contexte spécifique diagnostiqué, s'ancrant dans un projet de classe.	Piloter et réguler une séquence d'enseignement	Adaptation au contexte d'intervention (projet établissement, projet EPS, profils des élèves) en formulant un projet de classe	

Descriptif

Contenus / activités :

- > 18h TD pour aider aux choix de transformations motrices, à leur mise en œuvre et leur évaluation. La finalité est de préparer un grand oral d'une durée d'une heure dans lequel l'étudiant devra argumenter sa capacité à choisir, mettre en œuvre et réguler un projet d'intervention.
- > 18h TP pour suivre les étudiants sur leur lieu de stage (dont visite)

Concevoir son intervention par la connaissance des institutions sportives et socio-éducatives - niveau 2